



Dimanche 6 juin de 10h à 18h Le château de Bosc est heureux de vous accueillir pour la 2ème édition de son marché de producteurs et créateurs locaux.

De nombreux producteurs : fruits et légumes, œufs, charcuterie, fromage, huile d'olive, pain de campagne, miel, confitures, produits à base de châtaigne, tisanes, pralines à l'ancienne...

Du côté des créateurs : couture textile zéro déchet, éléments de décoration, bijoux, création en origami, livres, travail du bois....

Une animation calèche sera faite par Adrien Foulon l'après-midi, des jeux de kermesse seront à la disposition des enfants et une tombola sera organisée (divers produits des exposants présents à gagner).

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment convivial dans le respect des règles sanitaires.

Château de Bosc : 651 chemin du Bosc - 30390 DOMAZAN
Infos : 04.66.57.65.11 ou contact@lesjardinsdubosc.fr

MAIRIE DE DOMAZAN 2 Avenue

des Miougraniers
Tél : 04 66 57 03 28
Fax : 04 66 57 09 74

mairie-domazan@wanadoo.fr
www.domazan.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi/ Mardi/ Jeudi
8h00/12h00
14h00/16h30
Mercredi 9h00/12h00
14h00/16h30
Vendredi 8h00/12h00
Samedi 9h00/11h45

Don du Sang

Montfrin - Espace Madeleine Bejart
Mardi 25 mai - de 14h00 à 19h30



SE DIS QUE n°795

Directeur publication :
Louis DONNET

Rédaction et mise en
page :
Nathalie LEFRANC

Une info à publier ?
communication@domazan.fr

Inscriptions scolaires

Les inscriptions pour la rentrée scolaire de **septembre 2021** auront lieu du **17 mai au 19 juin 2021** auprès de l'accueil de la Mairie.

Les enfants nés entre le **1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2018** et non encore scolarisés sont concernés, ainsi que ceux nouvellement installés sur le village et déjà scolarisés.

Les parents doivent présenter :

- **Un justificatif de domicile**
- **Une copie du livret de famille**
- **Le carnet de santé avec les vaccinations à jour**
- **Pour les enfants déjà scolarisés, un certificat de radiation de l'école précédente.**

À l'issue de cette inscription, **Monsieur Henri POITEVIN**, Directeur de l'école primaire de Domazan, recevra les parents à l'école pour l'admission définitive. Cette entrevue s'effectuera par le biais d'un rendez-vous pris par vos soins auprès du Directeur au **04.66.04.73.74**

Pour les enfants déjà scolarisés à Domazan, les dossiers périscolaires ont été envoyés par courrier, ils sont à rapporter avant le 19 juin en mairie.

Agence Postale Communale de Domazan

2 Av des
Miougraniers
04 66 04 01 74
Du lundi au jeudi
9h à 12h
et de 14h à 16h30
Vendredi de
9h à 12h00
Samedi de 9h à 11h45

SMICTOM



Attention

Reprise de la collecte supplémentaire des Biodéchets (bac vert) à compter du Lundi 31 Mai jusqu'au Samedi 28 Août 2021.

Il y aura donc en plus du passage habituel le vendredi matin, un passage le mardi matin.

Je ne présente pas de sacs remplis de déchets verts à côté de mon bac vert (déchets verts à déposer en déchèterie).

Le Saloo'n – Coiffeur itinérant

Prochain passage à Domazan :

Mardi 8 juin de 8h à 18h

Place de la Mairie

Réservation conseillée : 06 70 00 43 64



Informations Travaux

Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux électriques, la circulation et le stationnement seront interdits, **chemin St Sylvestre, depuis le poste de la PLAINE jusqu'au haut de St Sylvestre**, du 20 mai au 30 juin 2021 de 8h à 16h, sauf riverains.

Le passage du Smictom s'effectuera normalement, le vendredi matin avant 7h et après 16h



APPEL À PROJET SPORT AMATEUR

La Communauté de Communes du Pont du Gard s'engage auprès des associations sportives du territoire et lance son appel à projet sport amateur.

Particulièrement mis à l'épreuve en raison de cette crise sanitaire sans précédent, le sport amateur va devoir faire face à plusieurs défis .

Il a du se réinventer et redresser la pente, car la pandémie a mis en lumière l'importance de rester actif.

Ainsi la Communauté de Communes du Pont du Gard s'engage auprès des associations sportives du territoire et lance son **appel à projet sport amateur**.

Les associations présentant des projets sportifs contribuant à l'animation et à l'attractivité du territoire, en cohérence avec les objectifs de la politique communautaire, pourront être accompagnées.

Télécharger le cahier des charges et la fiche de candidature sur le site de la communauté de communes du Pont du Gard

**Date limite de dépôt du dossier dans votre mairie
le 2 juillet 2021.**

Plan local d'urbanisme

Monsieur le Maire informe le public que le dossier de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) accompagné d'un registre destiné à recueillir toutes observations sur la modification simplifiée seront mis à disposition à la mairie de Domazan du **24 mai au 25 juin 2021, aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie au public.**

NUMÉROS UTILES

Police Secours 17

Pompiers 18

Gendarmerie Aramon

04 66 57 03 53

Police Intercommunale de nuit

06.37.65.44.27

Enfance Maltraitée

0800 05 41 41

Violence femme Info

3919

Centre Antipoison

04 91 75 25 25

SAUR 04 30 62 10 00

ENEDIS Dépannage

09 726 750 30

GRDF Dépannage

0800 473 333

SMICTOM

0800 82 10 10

Télécom Déangement

3900

3901 Pro



Médiathèque.

04 66 04 73 73

mediatheque@domazan.fr

Horaires

Mercredi

10h-12h/15h-19h00

Jeudi et vendredi

16h30-19h00

Samedi

10h-12h/14h-17h



PERMANENCE

Monsieur le Maire

assurera une

permanence le

Samedi 29 mai

2021

de 09h30 à 11h30

Sur rendez-vous.

Pour être au courant,

Plusieurs réseaux, à vous de

choisir le votre :

- Domazan.fr

- Twitter.com/

MairieDomazan

- Facebook.com/

MairieDomazan